

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 02412

Numéro SIREN : 803 346 881

Nom ou dénomination : 5S CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2023 sous le numéro de dépôt 12813

Désignation de l'entreprise		SARL 5S CONSTRUCTION		24 MONTEE D EOURES		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		13011 MARSEILLE					
SIRET		8 0 3 3 4 6 8 8 1 0 0 0 2 9					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122022		31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	990	016	990		
	Immobilisations corporelles*	028	32 302	030	18 776	13 526	18 767
	Immobilisations financières* (1)	040	260	042		260	260
	Total I (5)	044	33 552	048	19 766	13 786	19 027
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	4 684	070		4 684	4 156
		072	1 486	074		1 486	1 301
	Valeurs mobilières de placement	080	80	082		80	80
	Disponibilités	084	8 399	086		8 399	632
	Charges constatées d'avance *	092	295	094		295	15
	Total II	096	14 944	098		14 944	6 184
	Total général (I + II)	110	48 495	112	19 766	28 730	25 211
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000	5 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		500	500		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		(18 332)	1 307		
	Résultat de l'exercice	136		9 620	(19 639)		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		(3 212)	(12 832)		
Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		11 565	16 748		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		3 378	4 457		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		16 999	16 838		
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		31 942	38 043			
Total général (I + II + III)				180	28 730	25 211	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL 5S CONSTRUCTION		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31/12/2022		Exercice N-1 clos le 31/12/2021		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	261		
	Production vendue { biens dont export et livraisons } 215	214				
	{ services * intracommunautaires } 217	218	170 510	159 505		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222				
	Production immobilisée *	224				
	Subventions d'exploitation reçues	226				
	Autres produits	230	11 680	10 707		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	182 452	170 212		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234				
	Variation de stock (marchandises) *	236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238	57 553	62 356		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240				
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)	242	35 156	55 062		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *) 243	244	4 362	4 186		
	Rémunérations du personnel *	250	49 581	42 819		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)	252	19 175	19 394		
	Dotations aux amortissements *	254	5 241	5 555		
	Dotations aux provisions	256				
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }	262	269	20			
Total des charges d'exploitation (II)		264	171 336	189 393		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	11 116	(19 181)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	1			
	Produits exceptionnels (IV)	290				
	Charges financières (V)	294	374	458		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }	300	1 123			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	9 620	(19 639)		
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	9 620	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318				
	Provisions non déductibles *	322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés 247 { écarts de valeurs liquidatives sur OPC * 248 }	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies A) 249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies) 138			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992			
	ZFA NG (44. quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993			
	Zone franche urbaine (44. octies A) 987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies) 127				
	dont divers * { Créance due au report en arrière du déficit 346 } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655 } { Déduction exceptionnelle -nulle simulateur de conduite 641 }					
	{ Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643 } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645 } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647 }					
	{ Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648 } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649 } { Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990 }					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		352	9 620	354	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356			
Déficits antérieurs reportables : * 21.622 dont imputés sur le résultat :				360	9 620	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		370		372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SARL 5S CONSTRUCTION										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *											
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410	990	412		414		416	990												
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 666	442		444		446	2 666												
	Installations générales, agencements divers	450	6 352	452		454		456	6 352												
	Matériel de transport	460	23 283	462		464		466	23 283												
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
Immobilisations financières		480	260	482		484		486	260												
TOTAL		490	33 552	492		494		496	33 552												
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500	990	502		504		506	990												
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 001	532	226	534		536	2 227												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1 283	542	635	544		546	1 918												
	Matériel de transport	550	10 251	552	4 380	554		556	14 631												
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
TOTAL		570	14 525	572	5 241	574		576	19 766												
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5															
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %													
	⑥	⑦	⑧																		
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL 5S CONSTRUCTION**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982 21 622
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983 9 620
Déficits reportables			984 12 003
Déficits de l'exercice			860
Total des déficits restant à reporter			870 12 003

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 14 415
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 13 002
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 5S CONSTRUCTION		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	170 771	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	11 667	
TOTAL 1	106	182 438	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	14	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	14	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	75 493	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	16 406	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	809	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	269	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	92 977	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	89 474
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	89 474
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	182 438	
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 80334688100029

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 5S CONSTRUCTION

ADRESSE (voie) 24 MONTEE D'EOURES

CODE POSTAL 13011 VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique SERVAYRE Prénom(s) CHRISTOPHE
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date 01021973 N° département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE
Adresse : N° 24 Voie MONTEE D'EOURES
Code postal 13011 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 80334688100029

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 55 CONSTRUCTION

ADRESSE (voie) 24 MONTEE D EOURES

CODE POSTAL 13011 VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **28 730 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **182 453 euros** et un total **charges** de **172 833 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **9 620 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	990					990
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	990					990
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 666					2 666
	Instal., agencement, aménagement divers	6 352					6 352
	Matériel de transport	23 283					23 283
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 302					32 302
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	260					260
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	260					260
TO TAL		33 552					33 552

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	990			990
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	990			990
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 001	226		2 227
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 283	635		1 918
	Matériel de transport	10 251	4 380		14 631
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 535	5 241		18 776
TOTAL		14 525	5 241		19 766

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	260	260	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	4 684	4 684	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	795	795	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	691	691	
	Charges constatées d'avances	295	295	
	TOTAL DES CREANCES	6 725	6 725	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	11 565	11 565		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 378	3 378		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 351	6 351		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	509	509		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	298	298		
	Autres dettes	9 840	9 840		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	31 942	31 942		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		9 955			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		15 138			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		298			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

NEANT

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		5 888
Dettes fiscales et sociales <i>ORGANISMES SOCIAUX CH.A PAYER</i>	5 888	5 888

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				295
MMA		01/01/2023 31/08/2023	295	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				295

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles
 Avances, acomptes sur immobilisations corporelles
 Participations
 Créances sur participations
 Prêts
 Autres titres immobilisés
 Autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes
 Clients et comptes rattachés
 Autres créances
 Capital souscrit appelé non versé
 Valeurs mobilières de placement
 Disponibilités

N/A

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
 Autres emprunts obligataires
 Emprunts et dettes envers établissements de crédits
 Emprunts et dettes financières divers
 Avances, acomptes reçus sur commandes
 Dettes fournisseurs comptes rattachés
 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
 Autres dettes

Réévaluations

Etat exprimé en euros

31/12/2022	Aug. brute	Aug. amortis.	Sup. amortis.	Cessions	Cumul fin. ex.	Montant fin ex.
PROV. SPEC. REEVALUATION Concession brevets droits similaires Fonds commercial Terrains Constructions Immobilisations Corporelles en cours Autres immo. Corporelles en cours Immobilisations Corporelles en cours Titres de participation Autres titres immobilisés						
TOTAL						
AUTRES ELEMENTS Concessions brevets droits similaires Fonds commercial Terrains Participations Autres titres immobilisés		N/A				
TOTAL						

Frais d'établissement

31/12/2022	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

Frais de recherche

Etat exprimé en euros	31/12/2022	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL					
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

Fonds Commercial

	31/12/2022	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

Etat exprimé en euros

An Bilan

Prix marché

Valeurs mobilières de placement	Approvisionnement et marchandises
NEANT	

ANNEXE - Élément 6.09

Avances aux dirigeants

31/12/2021

TOTAL		

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice			5 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice			5 000,00

Effectif moyen

	31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures			
Professions intermédiaires			
Employés			
Ouvriers			
TOTAL			

NEANT

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2022
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

NEANT

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

--

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2022
NEANT				
TOTAL				

Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2022

N/A

Filiales et participations

	31/12/2022	Capitaux propres	quote part détenue en pour cent	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés 1. Filiales (Plus de 50 %) 2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux 1. Filiales non reprises en A. a) françaises b) étrangères 2. Participations non reprises en A. a) françaises b) étrangères				

"5 S CONSTRUCTION"

**Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.000 euros**

**Siège social : 24, Montée d'Eoures
13011 MARSEILLE**

**RCS MARSEILLE B 803 346 881
(Chrono 2014 B 02412)
-o-O-o-**

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions du livre deuxième du Code de commerce et des statuts de notre société, pour vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice écoulé, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 36 du décret du 23 Mars 1967 qui ont été également tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par cet article.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous apparaître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport aux normes comptables.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

L'exercice social a eu une durée de 12 mois.

La société au 31 Décembre 2022 ressort avec un déficit de 9.620 euros.

Le chiffre d'affaires de l'exercice, avant variation de la production stockée, s'établit à 170.510 euros en 2022 contre 159.505 euros en 2021, soit une hausse de 6,90 %.

Les charges d'exploitation se montent à 189.393 euros en 2021 contre 171.336 euros pour l'exercice 2020, soit une baisse de 9,53 %.

Le résultat courant avant impôts est de 9.620 euros en 2022 contre (19.639) euros en 2021, soit une hausse.

Nous soumettons à votre attention les indicateurs de gestions suivants :

INDICATEURS	ANNEE 2022	ANNEE 2021
Résultat d'exploitation	11.116	(19181)
Résultat financier	(1.123)	(458)
Résultat exceptionnel	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0
Bénéfice ou perte	9.620	(19639)

Le détail des opérations se trouve relaté dans les comptes que nous vous avons fait parvenir lors de la convocation à la présente assemblée.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons continuer à développer notre clientèle et augmenter notre chiffre d'affaires et rester à l'équilibre.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement particulier n'est à signaler.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a pas comptabilisé de frais en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice.

PRISE DE PARTICIPATIONS OU PRISES DE CONTROLES

Au cours de l'exercice la société n'a pris aucune participation dans le capital d'une quelconque société et aucune prise de majorité n'est intervenue dans le capital de la société.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 9.619,70 euros.

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élevant à 9.619,70 euros de la manière suivante :

- 9.619,70 euros au compte report à nouveau

Après affectation du résultat, le compte « report à nouveau » présentera un solde débiteur de 8.712,04 euros.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, constate qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée depuis la création.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même Code.

CONCLUSIONS

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions et observations. Nous espérons qu'elles auront votre agrément, et que vous voudrez bien donner à votre gérant quitus de sa gestion pour cet exercice.

Votre gérant se tient à votre disposition pour vous donner toutes précisions ou justifications complémentaires que vous souhaiteriez obtenir, avant d'émettre votre vote.

Le gérant



"5 S CONSTRUCTION"

**Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.000 euros**

**Siège social : 24, Montée d'Eoures
13011 MARSEILLE**

**RCS MARSEILLE B 803 346 881
(Chrono 2014 B 02412)**

-o-O-o-



DEPOT DES COMPTES ANNUELS

**AU
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MARSEILLE**

**2, rue Emile POLLAK
13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.54.70.30**

Documents déposés en un exemplaire :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) certifiés conformes
- Rapport de gestion de la gérance,
- Proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée.

Un chèque à l'ordre du greffe du Tribunal de Commerce d'un montant de 45,02 euros.

"5 S CONSTRUCTION"

**Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.000 euros**

**Siège social : 24, Montée d'Eoures
13011 MARSEILLE**

**RCS MARSEILLE B 803 346 881
(Chrono 2014 B 02412)
-o-O-o-**

AFFECTATION DU RESULTAT DECIDEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EXERCICE 2022

Résolution votée en matière d'affectation des résultats par l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2023.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élevant à 9.619,70 euros de la manière suivante :

- 9.619,70 euros au compte « report à nouveau »

Après affectation du résultat, le compte « report à nouveau » présentera un solde débiteur de 8.712,04 euros.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, constate qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée depuis la création.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Gérant.

